Aux camarades

Il y a sept ans, une insuffisante préparation de l'esprit révolutionnaire menaçait de faciliter le travail de décomposition ouvrière, qu'allait tenter du dehors la démocratie gouvernementale avec l'appui de nombreux militants séduits ou subjugués.

Tentative dangereuse, car elle se produisait à un moment critique de croissance et de développement.

Il fallait réagir ! À cet effet, se rencontrèrent des militants venus de divers milieux pour continuer dans le sens d'une plus complète autonomie la besogne tracée par le Congrès de Limoges dans l'article constitutif de la Confédération Générale du Travail.

De cette rencontre de militants ouvriers, de leur lutte en commun est sorti le syndicalisme révolutionnaire qui signifie : mouvement autonome de la classe ouvrière exerçant dans ses Syndicats par son action directe la lutte contre toutes les forces d'exploitation et d'oppression qui pèsent sur elle.

Des années ont passé accusant une croissance nouvelle du mouvement syndical. D'où l'inquiétude qui s'est révélée au printemps de 1906 parmi la bourgeoisie. À cette inquiétude a fait place un courant de réaction dont les effets sont de tous les jours.

En même temps – coïncidence bizarre – s'est manifesté dans le Parti socialiste un courant en vue d'introduire dans les Syndicats l’œuvre de décomposition politicienne faisant suite à la tentative s'il y a sept ans.

Il y a sept ans, le Pouvoir voulait ramener l'action syndicale dans le cadre de la démocratie dont la loi est l'expression ; aujourd'hui une fraction du Parti voudrait la ramener dans la

limite de la légalité.

Sous des mobiles différents l’œuvre poursuivie est identique, les conséquences sont les mêmes.

Ainsi le syndicalisme révolutionnaire se trouve placé une fois de plus en présence de manœuvres contraires à son action et à son extension.

Il lui faut réagir à nouveau, il lui faut lutter pour mieux résister. Ce sera le rôle du journal l'*Action Directe*.

Fondé par des camarades unis par les liens que crée le syndicalisme révolutionnaire, cet organe aura pour tâche de répandre les conceptions sociales qu'il représente et d'exposer les formes d'action dont il découle.

Il sera aussi l'affirmation renouvelée de l'accord qui s'est maintenu entre les militants du syndicalisme révolutionnaire, accord qui s'est constitué, qui dure encore pour la sauvegarde de l'autonomie et de l'indépendance du mouvement syndical.

Chacun d'eux, en vue de cette sauvegarde, agira dans la sphère qui lui est propre, n'ayant pour limite à son activité que les conditions de son milieu : anarchiste, il sera mû par le souci de travailler à une plus grande extension des sentiments autonomes et fédéralistes de la classe ouvrière ; socialiste, il déjouera les manœuvres ayant pour but d'amoindrir le mouvement syndical, il fera prévaloir en face des dogmes décrépis et des formules d'immobilisation et d'inaction les modes d'activité, source de vie et de progrès ; il luttera contre toute mesure ayant pour but d'introduire la règle du Parti dans la pratique syndicale ; syndicaliste, il besognera pour que se continue l’œuvre révolutionnaire de la classe ouvrière ; il affirmera le droit primordial de poursuivre sans autre subordination que la seule volonté des travailleurs, l'émancipation du prolétariat ; il continuera à mettre en évidence les formes de lutte suggérées par son « Action directe ».

Et tous ensemble, ils œuvreront pour développer dans le cerveau des travailleurs l'esprit d'initiative devant se substituer à la croyance en l’État.

Donc, dans ce journal et en dehors de lui, chaque signataire, par des efforts convergents travaillera pour assurer à l'action et à l'organisation, syndicalistes, un plus grand développement.

Beaubois, Boulay, Bourreau, Bruckère, Cornélissen, Delesalle, Dormoy, Desplanques, Dreyfus, Dret, Dunois, Garnery, Griffuelhes, Kritchewsky, Lafont, Lafontaine, Lagardelle, Le Blavec, Le Guerry, Louzon, Luquet, Marie, Merrheim, Monatte, Monneret, Morizet, Olivier, Pierrot, Pouget, Renaudin, Roche, Victor

Ader (Aube) ; J. Bornet (Cher) ; Bécirard (Lyon) ; P. Combes (Aubin) ; Cazes (Toulouse) ; Crébassa (Cette) ; Chastrette (Romilly) ; Ch. Dezant (Aniche) ; Daideri (Roanne) ; Dumoulin (Lens) ; Escudier (Pyrénées orientales) ; Everhard (Troyes) ; Fougère (Limoges) ; Faure (Avignon) ; Hévin (Amiens) ; Klemczynski (Oise) ; Lanneau (Roubaix) ; Le Gall (Brest) ; V. Mazars (Decazeville) ; L. Ménard (Trélazé) ; L. Moret (Nice) ; Ranty (Reims) ; Rousset-Galhauban (Firminy) ; Taffet (Charleville) ; Thibaut (Cher) ; Vignaud (La Palice) ; L. Vignois (Rennes) ; Villaert (Dunkerque) ; Voirin (Nancy)